

# aquitaine ● 3

bordeaux • bayonne •  
pau • périgueux • agen •  
mont de marsan • dax

## Compte rendu de l'instance de proximité Novembre 2023



**Pour la direction :** Fabrice Goll (Directeur Régional Nouvelle-Aquitaine), Samuel Bignon (DRH réseau France 3), Jean-Michel François (DRH Nouvelle-Aquitaine), Jérôme Bourdy (Responsable IMG), Florian Ringuedé (Rédacteur en chef), Bruno Larramendy (Chef de centre), Jean François Karpinski, (DAC, Délégué Antennes et Contenus).

**Pour les élus :** Sabrina Corrieri, Sandrine Papin, Boris Chague, Nicolas Guérin, et Alexis Dumoulin.

### Point 1 : Absentéisme

Étant donné que les élus avaient quitté le comité de pilotage lors de la réunion du mois d'octobre, ils n'avaient pas demandé le point absentéisme, mais la direction a quand même souhaité le mettre à l'ordre du jour.

Samuel Bignon a indiqué aux élus que l'absentéisme est toujours une priorité pour France Télévisions, notamment au sein du réseau France 3, et donc en Nouvelle-Aquitaine.

Il a également indiqué aux élus que le taux d'absentéisme est en constante diminution dans le réseau France 3, depuis trois ans grâce au travail de tout le monde, des salariés, de la direction, et des élus.

Il constate qu'en Aquitaine c'est encore un peu élevé, mais la direction ne va pas relâcher son effort, et il indique également qu'il y a une vigilance constante sur ce sujet.

Les élus ont souligné le fait qu'en Aquitaine les chiffres de l'absentéisme sont en augmentation, alors que nous sommes la région pilote.

Ils ont à nouveau expliqué pourquoi ils ont fait le choix de quitter le comité de pilotage, et notamment le fait que le plan d'action est au point mort depuis environ un an.

Les élus ont également rappelé que la demande initiale était d'avoir un outil pour mesurer la charge de travail.

## Point 2 : Calendrier des instances 2024

La direction a envoyé le calendrier des réunions d'Instance de Proximité pour l'année 2024. Cependant, une particularité à noter concerne les IP prévues pour août et septembre, qui sont programmées toutes les deux le même jour, le 3 septembre.

Le directeur régional a justifié cette décision en expliquant qu'organiser une réunion au début du mois d'août était impossible en raison des congés, et qu'il n'était pas pertinent d'avoir deux réunions consécutives, à une semaine d'intervalle, à la fin août et au début de septembre, étant donné que les sujets à traiter étaient, selon lui, sensiblement similaires.

Les élus reconnaissent qu'il est compliqué de planifier les réunions en période de congés d'été. Toutefois, ils soulignent que l'organisation de ces 12 instances de proximité (une par mois) chacune se déroulant durant la première quinzaine de chaque mois est une obligation légale vis-à-vis du CSE.

Les RP soulignent que, avec la mise en place des éditions Ici, il n'y a théoriquement plus de "périodes creuses", réduisant ainsi le nombre de problématiques à traiter pendant l'été.

Étant donné que les élus et la direction ne parviennent pas à trouver un accord sur cette question, ils conviennent de reporter la décision sur le calendrier de l'instance du mois d'août à une date ultérieure.

## Point 3 : Questions

### Service des scriptes

- Quelle organisation après la saisine au niveau du réseau France 3 et la réunion du 31 octobre entre la direction et les scriptes de Bordeaux ?

Le chef de centre indique aux élus que l'organisation qui a été retenue est la suivante :

Prise de service avant la conférence de rédaction, 2 scriptes par jour la semaine et le week-end, et pas plus de 3 jours de JT par semaine, ainsi que des semaines sur quatre jours en posant une récup ou RTT. Le directeur régional précise que cela ne sera possible que "si on a la ressource" (C'est-à-dire si on trouve des scriptes CDD).

Le directeur régional a également précisé que ces mesures sont temporaires jusqu'à la fin janvier pour l'instant.

Les RP ont bien entendu que la direction fait son maximum, mais ça ne semble pas encore suffisant, et ils ont également fait part de leurs inquiétudes sur le fait que cela ne tiendra pas forcément sur la longueur.

**Les élus ont insisté sur le fait qu'il était vraiment important d'écouter, et d'associer les scriptes sur la manière de poser les horaires pour ne pas crispier les salariés.**

- Les RP ont été alertés qu'il n'y aurait bientôt plus de scriptes sur l'émission Enquêtes de Région.

Pourquoi ? A partir de quand ?

Qui pour compenser cette absence qui aura des conséquences sur la préparation du conducteur, la réalisation et le montage à Limoges ? Quelle nouvelle organisation est envisagée ?

Le directeur régional a indiqué qu'il y aurait toujours une scripte planifiée sur EDR, et qu'il n'y aurait pas de changement sur l'émission enquête de région tant que l'émission continue dans la même formule.

## d'antenne

Il n'y a plus de RSCA planifié systématiquement le week-end. Pourquoi ?

Le Directeur Antennes et Contenus a indiqué aux élus que la décision de ne plus planifier systématiquement de RSCA le week-end a été prise lors d'une réunion de service le 18 octobre.

Le DAC précise que cette décision a été prise pour plusieurs raisons. Une de ces raisons est la mise à l'antenne des éditions "ici", qui nécessite des scriptes, et étant donné qu'une part importante des salariés qui effectue des missions de RSCA sont des scriptes à compétences complémentaires, mécaniquement, il y a moins de scriptes disponibles.

Il a également indiqué que cela permettait d'avoir plus de week-end de repos.

Il a précisé qu'il y aurait toujours des week-ends travaillés.

Les élus ont entendu les arguments du DAC, et comprennent que cette décision est en partie "un dommage collatéral" de la mise à l'antenne des éditions ici, mais ils ont également souligné le fait que cette situation pouvait également avoir des conséquences financières pour les salariés. Le directeur Antennes et Contenus a répondu que ce n'était pas des raisons économiques qui avaient motivé cette décision.

**Les élus ont rappelé qu'il fallait rester vigilant concernant le service GA/RSCA, car le service fait toujours l'objet d'un DGI non levé.**

## IMG

Suite à la dernière IP : modification du DUERP concernant les mesures à prendre lors de températures extrêmes.

Le responsable IMG a indiqué aux élus que le DUERP a été mis à jour.

Il a effectué des recherches d'espace de type coworking qui pourraient accueillir les salariés des locales ou des Bex, dans le cas où leur climatisation ne fonctionnerait plus.

Des démarches ont été engagées, mais pas de réservation, car n'est pas possible de savoir à quel moment précis il y aura un besoin.

Le responsable IMG a indiqué également qu'il y avait une possibilité d'être en télétravail en cas de température extrême.

Il a rappelé que des schémas peuvent être mis en place avec des climatisations de secours quand c'est possible.

Le responsable IMG a aussi indiqué aux élus que la climatisation était réparée dans les bureaux d'Agen.

## JRI/RH

- Le déploiement de drones en régions a été annoncé en CSE : quelle organisation en Aquitaine ?

Le directeur régional a indiqué aux élus que la question n'est pas uniquement Aquitaine, mais qu'un accord a été signé au niveau national.

Les personnels concernés sont les OPV, les JRI et les rédacteurs à compétences complémentaires de niveau 2.

Il précise qu'une communication a été diffusée concernant les modalités de candidature, et que les salariés voulant candidater doivent être déjà formés et posséder leur brevet de pilote de drone.

Le directeur régional a également indiqué que 12 drones seront déployés sur le réseau, c'est-à-dire un par région, et pour chaque région il y aura deux opérateurs.

Il y aura donc deux pilotes pour la Nouvelle-Aquitaine.

Il précise également qu'il y aura un responsable opérationnel de vol nommé au niveau du réseau.

- Des formations sont-elles prévues pour les JRI CDD sur les nouveaux outils de captation UTS et boîtiers Alpha 7 ?

Le rédacteur en chef indique aux élus qu'il y a eu énormément de formations UTS et alpha7 sur la fin de l'année.

Pour l'instant la priorité est donnée à la formation des salariés en CDI, mais le rédacteur en chef pense que les CDD "réguliers" pourraient être formés également par la suite.

Il ajoute que la moitié des JRI est formée.

Le chef de centre précise qu'à l'issue des formations, il y aura trois boîtiers alpha7 à Bordeaux et un à Pau, mais que pour l'instant il y a deux boîtiers alpha7 à Bordeaux et un à Pau, car il y a eu de la casse pendant les formations, et un des boîtiers n'est pas réparable.

- Plusieurs JRI indiquent que cela fait bien longtemps qu'ils n'ont pas eu de stages gestes et postures. A une époque, pour préserver la santé des salariés et prévenir les TMS, l'université France TV en proposait régulièrement aux salariés sans que les salariés en soient à l'initiative dans le cadre de leurs entretiens.

A quand remontent les dernières formations ? Quand seront programmées les prochaines ?

Le directeur des ressources humaines indique que les dernières formations ont lieu en 2021 et 2022.

Les élus ont fait part de leur surprise, car d'après les retours qu'ils ont eu des salariés, il semble que ces formations datent de beaucoup plus longtemps que ça.

Le DRH précise que plusieurs sessions de formation sont prévues pour l'année prochaine notamment pour les JRI et les OPV.

Les élus ont souligné le fait que tout le monde est concerné par les TMS (Troubles musculo squelettiques).

Ils ont également proposé que l'on pourrait imaginer comme pour les formations SST, des formations de recyclage "gestes et posture" de manière régulière pour les salariés.

- Suite à la dernière IP : informations sur les délais de carence pour l'alternante de Bayonne

Le directeur des ressources humaines indique que dans le cas de l'alternante de Bayonne, le délai de carence est de un tiers de la durée du contrat d'alternance, c'est-à-dire huit mois de carence.

Il peut y avoir une exception si un CDI est proposé à l'issue du contrat.

## Prochaine réunion de l'instance le 5 décembre 2023.

D'ici là, **n'hésitez pas à nous joindre pour plus de précisions et d'éventuelles questions.**

Vos élus FO de proximité : **Hervé Morin & Alexis Dumoulin**